

## Tanneguy Le Fèvre (1615-1672)

Dans le monde de l'Académie et dans les milieux lettrés de Saumur et du Royaume, Tanneguy Le Fèvre (1615-1672) fait curieuse figure. Pédagogue exigeant, il a su faire partager à ses élèves sa passion pour la langue et la littérature grecques. Sa façon d'enseigner lui valut des critiques, mais suscita aussi des vocations et ses disciples lui restèrent fidèles jusqu'à sa mort.

Dans le domaine de la critique textuelle, son approche aux auteurs anciens, apparemment désinvolte, souvent hardie, ne fut pas toujours du goût des hellénistes contemporains, mais elle lui apporta l'estime de beaux esprits comme Ménage, Conrart ou Perrot d'Ablancourt, ainsi que celle d'un érudit comme Gronovius. Il entretint, avec les uns et les autres, une correspondance qui le fit connaître dans l'Europe lettrée de l'époque. C'est à Le Fèvre que Saumur et son Académie doivent d'avoir fait leur entrée dans la République des Lettres. Grâce à lui aussi, les imprimeurs de Saumur, connus principalement auparavant pour leurs ouvrages religieux, bénéficièrent d'un nouveau et plus large public.

Tanneguy Le Fèvre était né à Caen en 1615, dans une famille catholique. Un de ses oncles, un ecclésiastique, lui apprit la musique et les rudiments du latin. Vers l'âge de 14 ans, il fut confié aux jésuites de La Flèche. Il est clair que sa famille destinait le jeune Tanneguy à la prêtrise mais Le Fèvre n'avait pas de vocation pour le « petit collet ». Le Fèvre retourna à Caen puis partit à Paris où il séjourna quelques années. Le Fèvre avait appris tout seul le Grec. Il mit à profit son séjour parisien pour se perfectionner dans la connaissance des auteurs grecs de l'Antiquité. Son talent d'helléniste vint à l'oreille du Cardinal de Richelieu. Ce dernier fit engager Le Fèvre comme éditeur et correcteur à l'imprimerie Royale qu'il venait de fonder en 1639-1640.

La mort du Cardinal en 1642 mit fin à un début de carrière prometteur. On connaît mal les années qui suivirent. On sait que Le Fèvre bénéficia de la protection de Louis de Choiseul qui devint gouverneur de Langres en 1649. Il est certain toutefois que, dès 1647, Le Fèvre avait rejoint l'Eglise Réformée. Était-ce par opportunisme ? Mis à part les collèges jésuites, les collèges réformés offraient en effet les meilleures chances d'un emploi de régent. Avant d'être nommé à Saumur, Le Fèvre avait postulé au collège réformé de Loudun. Les motifs de ceux qui se convertissent sont toujours suspects, écrivait Pierre Bayle et l'on sait qu'à la fin de sa vie, attiré par des promesses de pension, Le Fèvre envisagea sérieusement de se reconverter au Catholicisme.

En 1670, il prit parti dans l'affaire d'Huisseau (voir le dossier « L'affaire d'Huisseau »). Il est probable aussi qu'il partageait avec ce dernier l'idée d'une unité des deux confessions. Dans l'entourage de Richelieu, il n'avait pu ignorer le projet de réunion des églises qu'avait formulé le Cardinal. Ou bien nourrissait-il déjà le sentiment - sentiment qui se fera jour dans plusieurs de ses écrits - que la religion est une et universelle, qu'elle rassemble païens et chrétiens, Jésus-Christ et *Saint Homère*, c'est ainsi qu'il appelait l'auteur de l'Iliade.

Dans une lettre à Ménage, en parlant de ses collègues, Le Fèvre écrit qu'« ils ne savent rien de ce qui se passe dans mon cœur ». Il est bien difficile de cerner l'attitude religieuse de Le Fèvre. Il ne fait pas de doute qu'il méprisait papelardise et cagoteries. Dans sa lettre à Ménage, il ne mâche pas ses mots sur l'étroitesse d'esprit que manifestaient certains à son égard : « Moi, dis-je qui vis plus honnêtement que ces marchands de choses saintes, moi qui ai l'approbation de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans cette ville, soit de votre religion, soit de celle que ces cafards prêchent... ».

Cela pouvait le conduire jusqu'à la provocation. Camusat, dans l'*Histoire critique des journaux* rapporte une anecdote qu'il déclare tenir « verbatim » de l'imprimeur de Saumur, Henri Desbordes. Selon Desbordes, « dans le temps du prêche et de l'administration de la Cène, alors que certains fidèles s'y préparaient en lisant leur *Voyage de Béthel*, un livre de dévotion,

« M. Le Fèvre, tirait de sa poche son Térence ou son Anacréon et s’amusait à les lire ».

On détecte dans l’attitude de Le Fèvre, la forme de scepticisme ironique, teinté de paganisme, qui caractérisait aussi l’attitude des « libertins érudits » de la génération précédente, devant les bienfaits attribués à la religion. Dans la préface à sa traduction du *Traité de la Superstition* de Plutarque, parue en 1666 et dans celle qui sert d’introduction au Livre III du *De Rerum Natura* de Lucrèce qu’il édita en 1662, on découvre une critique de la superstition et l’idée, développée plus tard par Pierre Bayle, de la moralité des athées.

C’est en 1651 que Le Fèvre fut nommé régent de la troisième classe du Collège. Sa charge était d’enseigner le Latin et le Grec. Il remplaça un médecin, dénommé Parisot qui enseignait cette classe depuis plus de quarante ans. En ce qui concerne le Grec, à l’époque où Le Fèvre fut nommé, l’enseignement élémentaire de la langue ne débutait véritablement qu’en quatrième. La classe de troisième était une classe-charnière : les collégiens y apprenaient l’accentuation grecque et étudiaient le Nouveau Testament. Ce n’est qu’en seconde et en première qu’ils abordaient des œuvres profanes. Dans les années 1640, on étudiait dans ces classes, Isocrate et l’*Iliade*.

Les statuts de l’Académie (voir le dossier « Statuts et règlement de l’Académie ») prévoyaient d’autre part une chaire de professeur public en grec, chaire qui fut d’abord partagée par Jean Benoît et Marc Duncan. Les chaires de grec des académies furent supprimées, pour des raisons financières, par le synode national de Charenton en 1621, puis rétablies par celui de Castres en 1626 (*Registre*, f<sup>o</sup>. 75 v). À cette date, celle de Saumur revint exclusivement à Duncan qui l’occupa jusqu’à sa mort. Les professeurs de grec étaient tenus d’expliquer la version des Septante de l’Ancien Testament, ainsi que des textes de Pères Grecs. Quant aux professeurs de philosophie, ils commentaient à leurs étudiants des textes d’Aristote. En 1665, Le Conseil nomma Le Fèvre professeur de grec, mais à titre honorifique et l’on eut garde de lui confier aucun enseignement au niveau de l’Académie.

De tout point de vue, l’approche de Le Fèvre n’était guère orthodoxe. Son monde était celui de l’Antiquité païenne et non de l’Antiquité chrétienne. Il édita notamment Aristophane, et initia ses élèves de troisième au théâtre de celui en qui il voyait « le Père de l’esprit attique ». Il leur faisait lire Anacréon et Sappho. Il rédigea une *Vie des poètes grecs*, pour un de ses élèves et la publia cinq ans plus tard en 1664, dans le but de rendre la littérature grecque attrayante aux jeunes collégiens, alors qu’ils en étaient encore à pratiquer les racines grecques. En littérature latine, un de ses auteurs favoris était Lucrèce. Il publia une édition du *De Rerum Natura* en 1662. La préface qu’il inséra au Livre III de l’œuvre ne laisse guère de doute sur le fait qu’à l’occasion, il aimait citer en classe certains vers matérialistes de Lucrèce, tout en prétendant montrer qu’ils n’étaient pas contraires à la religion.

En 1672, l’année de sa mort, Le Fèvre publia son dernier ouvrage, une *Méthode pour commencer les Humanités grecques et latines*, où il explique sa manière d’enseigner ces deux langues. « On dira sans doute » écrit-il dans la préface, « que ce que j’ai fait ne s’accommode nullement avec la pratique des collèges, et ceux qui diront cela diront vrai ». Durant des décennies, les grammaires latines les plus utilisées au Collège étaient des grammaires hollandaises.

Pour le Grec, le Conseil avait demandé en 1629... « qu’on ne se serve plus de grammaires grecques esquelles se trouvent toutes les superstitions de l’Église Romaine, comme celles qui sont de l’édition des jésuites » (*Registre*, f<sup>o</sup>. 83 r.). Lorsque Élie Bouhéreau faisait ses classes, quelques années avant la nomination de Le Fèvre, les régents utilisaient les grammaires latines et grecques de Port-Royal, moins controversées. Mais Le Fèvre n’était pas homme de manuel. Dans ses classes, il appliqua une forme de méthode directe, en partant de paradigmes simples. Il mettait l’accent sur la lecture expliquée et abordait les exercices de composition plus tardivement qu’il n’était coutume. Dans la préface de sa *Méthode*, il se vante qu’ainsi, « ...On fera plus en trois mois qu’en deux ans selon la routine des collèges » (voir *document 1*). Le Fèvre rencontra des succès avec cette approche qu’il voulait ludique et facile, mais il était tout aussi capable que

les autres régents de l'époque, d'employer, envers les récalcitrants, la manière forte (voir *document 2*). En réalité l'approche était efficace surtout pour les leçons particulières grâce auxquelles il complétait ses gages de régent. La future Madame Dacier, sa fille fut, parmi ses disciples, celle qui sut maintenir vivante la mémoire de cet enseignement. Il avait essayé sa méthode sur son fils. et ce dernier lui succéda durant quelques années au poste de régent de seconde

Durant sa carrière à Saumur, Le Fèvre fit paraître, d'abord chez son gendre Jean Lesnier puis chez un autre libraire de la ville, René Péan (voir le dossier « Imprimerie et imprimeurs »), vingt et une éditions de textes classiques, soit dix d'auteurs grecs et onze d'auteurs latins. Dans ses éditions, il inclut des annotations destinées aux étudiants avancés et aux amateurs éclairés, comme dans les petites éditions des Elzevier qu'il cherchait à émuler. Dans ces notes, Le Fèvre utilise souvent à bon escient les leçons d'illustres prédécesseurs, mais il est clair qu'il n'a jamais songé à consulter des manuscrits. Son approche à l'établissement du texte repose sur la conjecture. Entre diverses leçons, il choisit celles qui lui paraissent convenir le mieux à ce qu'il juge être l'esprit de la langue et de l'auteur (voir *document 3*). Le Fèvre soumettait ses conjectures à divers correspondants dans des lettres latines qu'il réunit et fit imprimer successivement en un volume et puis en deux volumes en 1674.

Ces *Epistolæ* contribuèrent à le faire connaître hors du cercle étroit de ses correspondants (voir *document 4*). La parution de leur seconde édition en 1665 lui valut des critiques assez méprisantes de l'Abbé Gallois, dans le très célèbre *Journal des Sçavans* en 1666. Le Fèvre lui répliqua avec verve dans deux écrits parus à Saumur sous le titre de *Journal du Journal et de Seconde Journaline* en 1666 (voir *document 5*).

Le Fèvre publia aussi quatre traductions de textes grecs. Elles témoignent d'un souci pour l'élégance et la pureté de l'expression et se permettent de prendre des libertés avec l'original. Elles sont dans le goût qu'avait l'époque pour les « belles infidèles » et lui valurent l'éloge de Perrot d'Ablancourt et le respect des cercles parisiens.

L'enseignement de Le Fèvre rompait avec la pratique d'enseignement du Collège telle qu'elle avait été maintenue durant un demi-siècle par le Conseil de l'Académie. Peu de temps après son installation, il avait exprimé à un de ses amis parisiens, Claude Sarrau des doutes sur la façon dont elle serait reçue. Son succès auprès des étudiants créa des jalousies chez certains régents. La parution des *Vies de poètes grecs* en 1664 aggrava les choses. Le Fèvre sentit qu'une cabale se montait contre lui. Il écrivit à Ménage : « Je sais que l'on veut me jouer un mauvais tour, et devinez pourquoi. C'est que j'ai écrit en quelque endroit que les Anciens aimaient les yeux noirs et que j'ai pardonné à Sappho si elle a aimé les femmes, puisque cette fureur lui a inspiré la belle ode que vous savez... ».

L'hellénisme de Le Fèvre, son style de vie heurtait certaines sensibilités protestantes. Le Fèvre aimait recevoir et festoyer. Il avait le goût du luxe. Graverol rapporte des témoignages selon lesquels « il étoit toujours... aussi parfumé qu'un Anacréon. Il faisoit venir d'Angleterre des caisses entières de gans, de bas de soye et d'épingles, et de Paris et même de Rome toutes sortes d'essences, de parfums et de poudre qu'il distribuait à ses amis ».

À la fin de l'année 1670, l'affaire d'Huisseau fut l'occasion de la rupture. Le Fèvre, alléguant des problèmes de santé demanda à être excusé de sa classe pour six mois. La rumeur se répandit que le consistoire et le synode provincial avaient censuré sa conduite. Le Fèvre indigné déclara devant le Conseil que « puisqu'on lui donnoit des observateurs... Il voyait bien qu'on lui vouloit faire des affaires, qu'au reste il estoit capable de se conduire de lui mesme ... ». Il donna sa démission (*Registre f. 223 r.*).

Tanneguy Le Fèvre passa les deux dernières années de sa vie à Saumur. Il continua à donner des leçons particulières, attirant de nombreux élèves fortunés, dans l'attente d'un poste à Heidelberg ou d'une pension. Dans la préface à la *Méthode* de 1672, il ironise sur le fait qu'« ... On a mandé que si on ne pouvoit pas à remettre au Collège les personnes qui m'avoient

été commises, on les retirast au moins de ceste ville (voilà un plaisant « au moins » !) ... ».

Il avait tissé avec ses anciens étudiants des liens d'amitié. Ceux-ci conservaient pour lui une estime que rien n'avait pu altérer. Il y a plus de tristesse que de déception dans ces mots que l'un d'entre eux, Étienne Bauldry écrivit à Élie Bouhéreau, à l'annonce de son décès : «La mort de M. Le Fèvre m'a troublé, surtout parce qu'on m'a dit qu'elle n'a pas été bien chrétienne».

Le Fèvre avait certes le sentiment que le poste qu'il occupait à Saumur n'était pas à la mesure de ses talents, mais il ne méprisait pas pour autant le travail de pédagogue dont il était chargé, comme le montre sa réplique à l'Abbé Gallois. Il en tirait même fierté. En dépit des conflits qui opposèrent Tanneguy Le Fèvre à l'Académie, le Conseil était conscient de la place qu'il s'était faite dans le monde des savants et du rayonnement qu'il lui avait apporté. Lorsque l'Académie se résolut trois années après sa disparition à lui trouver un successeur, elle fit publier une affiche annonçant la mise en concours du poste et louant Le Fèvre pour la renommée qu'il avait conférée à ce poste, espérant par là attirer des candidats dignes de lui (voir *document 6*).

**Texte © Jean-Paul Pittion**

## Documents

### Document 1. Comment enseigner les conjugaisons latines.

«...De toutes les parties mobiles de l'oraison, il n'y en a point de plus difficiles que les verbes. Il faut s'y arrêter aussi beaucoup plus que sur les noms, jusqu'à ce que l'enfant puisse répondre sur le champ et sans varier à ces petites questions, par exemple, où est *audiet*, et que veut-il dire en français ? où est *audivisset* ? *audire* ne se trouve-t-il point en plus d'un ou de deux endroits ? Où est *amatum iri* etc. Quand un fois l'enfant est bien assuré là-dessus, il est en beau chemin si le maître a les qualités qu'il doit avoir...

...Pour bien faire, il faut donner trois Paradigmes pour chaque conjugaison, un actif comme *amo*, un passif comme *amor*, un déponent comme *contemplor* [et] tout de même pour les conjugaisons suivante... »

(Tanneguy Le Fèvre, *Méthode pour commencer les Humanités grecques et latines*, Saumur, René Péan, 1672, p. 10-12)

### Document 2. Le Fèvre et la discipline.

Monsieur,

Je vous prie d'avertir promptement Mr Jolivet que son fils estant devenu fort paresseux depuis quelque temps, et ayant manqué à faire une partie de sa tasche trois ou quatre fois presque de suite, j'ay esté contraint de le chastier, mais avec la fêrule seulement. Après quoy, ce petit fripon dit qu'il ne reviendra pas au collège. Et Mr son père y apportera l'ordre qu'il jugera nécessaire, car il ne le faut pas laisser croupir dans une telle désobéissance. Il en faudra escrire à Mr de Soul, recteur de l'Académie et le prier del e bien faire foueter, pour luy apprendre à vivre et faire comme les bons escoliers. Si Mr Jolivet n'est pas à Paris, je vous prie de luy faire tenir ce billet, avec l'assurance de mes respects.

Je suis, au-delà de tout ce que je vous pourrais dire, Monsieur, votre humble serviteur, Le Fèvre, ce 29 Mars 1664 à Saumur

(Kew, *Public Record Office*, SP 18, 180 © Lettre de Le Fèvre à Joseph Williamson, ancien étudiant de Saumur, séjournant à Paris et retournant en Angleterre).

### Document 3. Le Fèvre et la recherche textuelle.

(Au début de cette lettre à Élie Bouhéreau, Le Fèvre propose une correction à un passage de Philostrate (l'Athénien), au livre I chapitre 10 de la *Vie d'Apollonius Thyanéen*. La majeure partie de la lettre est consacrée à des corrections à six passages du texte grec de Flavius Josèphe, *Les Antiquités juives*. Les passages cités renvoient aux pages de l'exemplaire qu'utilise Le Fèvre, l'édition princeps grecque des *Opera* publiée à Bâle chez Froben en 1544.)

...Mais déjà ces choses-ci me lassent et mes yeux se fatiguent. Si tu étais ici [à Saumur] et s'il était possible de te montrer l'exemplaire que j'ai utilisé dans la fleur de ma jeunesse, quelle moisson tu ferais d'émendations et combien elles te seraient utiles. Elles resteront pour moi des bagatelles tant que ne se sera pas présent un de ceux que les poètes appellent fils de Jupiter, ce qui me rendrait plus amène et de meilleure humeur. Je termine sur Tibulle. Tu as lu l'élégie cinq du premier livre [des Élégies] qui commence par

Asperam, & bene dissidium me ferre loquebar

At mihi nunc longe gloria fortis abest

Cette élégie est des plus latines, comme tout chez Tibulle. Mais comment comprends-tu ce distique du poème ?

At tu, qui lætus rides mala nostra, caveto

Mox tibi non *unus* fæviet usque Deus

Ce *unus* te plaît-il, même avec l'explication qu'en donne Scaliger ? Pour moi il ne convient pas. Tu me diras que dans les anciennes éditions, on lit *non vanus*, mais à mon jugement, cette lecture est des plus...vaines. Quant à toi... regarde bien, ne faut-il pas lire *non lenis saevit usque deus* ; cela me paraît des plus latin et raisonnable pour ce qui est du sens...

(*Tanaquilli Fabri Epistolæ, Editio nova priori emendatior, Pars prima [-altera] Saumur, Isaac Desbordes & Jean Lesnier, 1674, Pars altera, lettre LXVIII. Trad. © J.-P. Pittion*)

#### **Document 4. La réputation de Le Fèvre.**

a) *Le médecin et épistolier Gui Patin informe son correspondant qu'il vient d'acquérir un ouvrage de Le Fèvre )*

...C'est un recueil de lettres latines de Tanaquillus Faber qui concernent particulièrement des corrections de quelques écrivains anciens. Cet auteur est un savant homme en Grec et en Latin, qui a par cy-devant fait quelque chose sur le Phœdre & sur deux livrets de Lucien & un autre petit traité où il prouve que le passage de Josèphe touchant Jésus-Christ est infailliblement supposé. Ce Tanaquillus Faber est à ce que j'apprens un régent qui enseigne à la troisième classe de Saumur, qui n'est pas fort accommodé des biens de la fortune, mais qui n'en vaut pas moins pour cela. Lucien a dit quelque part que ceux que les Dieux haïssaient, ils les faisoient maîtres d'école et Mélancton a fait une harangue « de miseris pedagogum...

(*Lettres Choiesies de Feu Monsieur Gui Patin...La Haye : Adrien Moietiens, 1683, lettre LXXVII, du 14 juin 1659*)

b) *Le Fèvre, vu par un membre du Conseil académique, à l'occasion de la nomination de Villemandy comme professeur de philosophie :*

...Mr D'Huisseau qui avec Le Fèvre, Druet, et Cappel [c'est-à-dire Jacques Cappel, fils de Louis] faisait la brigue pour exclure ledit Hautecour de la dispute [pour la chaire], font venir [sic] Le Fèvre chez moy pour sçavoir ma pensée sur ce sujet. Cet homme les qualités duquel je ne parle point puisque vous le connoissez, vint de si bon matin me rendre visite qu'il me trouva dans mon lit, me dit que Chouet s'en alloit, qu'il falloit y establir ledit Hautecour à sa place... Le Fèvre que vous connoissez aussy délicat sur le point de la conscience que sur le fait de religion, répéta les mesmes paroles que Monsieur D'Huisseau, néanmoins advoua tout haut à la Compagnie [le Conseil académique] que Villemandy n'estoit qu'un ignorant, in capable d'enseigner la philosophie, que s'il revenait il perdrait l'Académie. Druet et Cappel jouèrent aussy de leur honneur et de leur conscience pour tenir la parole qu'on avoit donnée à Villemandy et fut résolu qu'on l'appelleroit ...

(*Paris, Archives nationales, TT, f° 337-339, lettre de l'Avocat du Roi, De Hautecourt à Tallemant Des Réaux, octobre ? 1669*)

c) *Le Fèvre vu par Jean Robert Chouet, au début de son séjour à Saumur:*

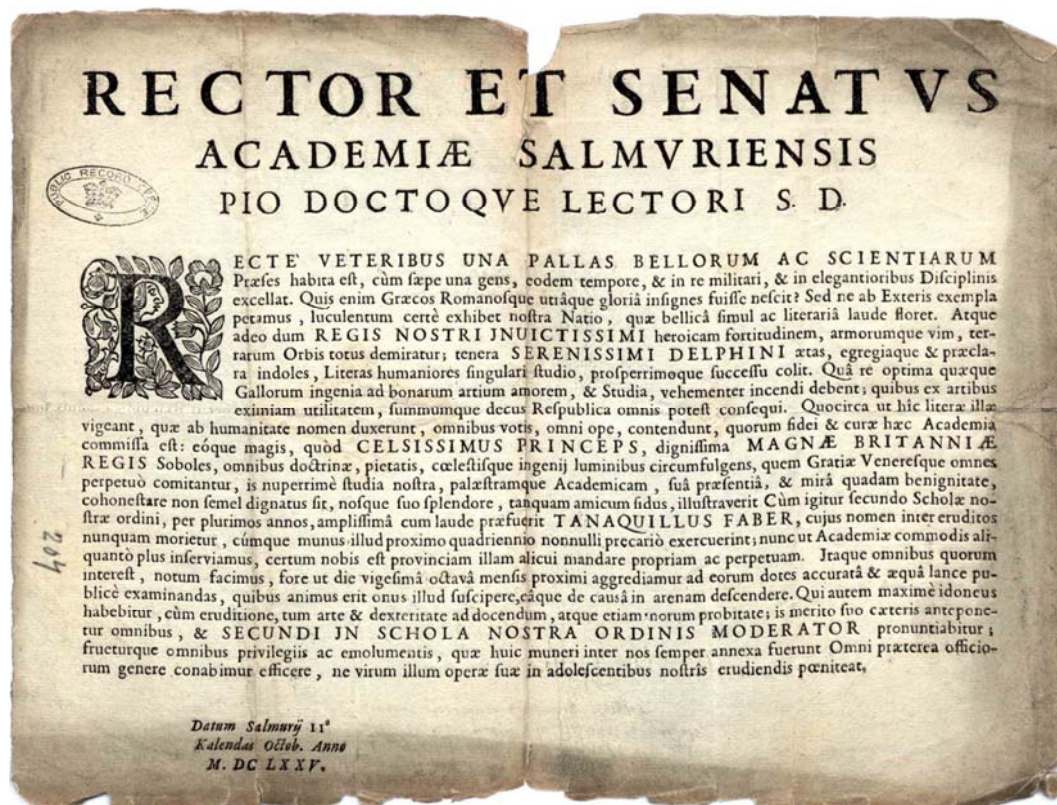
... je vous assure aussy que c'est un homme qui mérite votre estime. Si vous ne le connaissiez pas, je prendrais un grand plaisir à vous le dépeindre car je vous avoue que j'ai peu vu d'hommes qui me plaisent davantage. Car la science qu'il a est sans aucune rudesse, comme ordinairement elle est. Il connaît parfaitement toutes les belles choses et avec beaucoup de délicatesse... si on avait ce grand homme pour professeur en grec dans Genève, je ne doute point que l'Académie, quoiqu'elle soit fort belle, n'en valût la moitié d'avantage....

(Genève, Archives Tronchin, f°31(7)- 32(8), lettre de Chouet à son oncle Louis Tronchin, 22 novembre 1664)

**Document 5. Le Fèvre et l'abbé Gallois.**

«...Mais de ce « Régent de troisième » qui vous mène quelque fois si bien, n'êtes vous pas d'avis qu'on dise un petit mot pour le moins, après avoir parlé du « Grammairien de Saumur »... avez-vous vu beaucoup de « régents de troisième », Monsieur, qui pussent bien traiter la question que vous trouverez à la tête de Longus, ou qui pussent faire seulement une petite préface comme celle que j'ai mise devant les notes sur Apollodore ? En vérité, si un « régent de troisième » doit être capable de faire cela, je ne sais pas bien quelle classe on pourrait vous donner, si vous vouliez prendre un emploi dans un collège où serait un tel « régent de troisième ». Je n'ai donc point de honte, je vous le dis en confiance, je n'ai point de honte que vous m'appeliez « régent de troisième ». Mais que vous devriez avoir honte, Monsieur qu'un régent de troisième sache les Belles Lettres un peu mieux que vous et qu'il soit capable de vous faire leçon, en attachant ses chausses ou en parfumant ses cheveux... »  
(Seconde Journaline de Mr Le Fèvre, Saumur [? René Péan], 1666)

**Document 6. Affiche annonçant en 1675 la mise en concours international du poste laissé vacant par le décès de Tannequy Le Fèvre.**



(Source © Kew, Public Record Office SP117/718)

**Manuscripts :**

- correspondance inédite de Joseph Williamson, Kew, Public Record Office
- correspondance inédite d'Élie Bouhéreau, Dublin, Marsh's Library

**Imprimés :**

- Denis-François Camusat, *Histoire critique des journaux*, Amsterdam, J. F. Bernard, 1734, 2

vol, vol. I

- François Graverol, *Mémoires pour la vie de Tanaquil Le Febvre...*, Avignon, Pierre Offray, 1686
- Gui Patin, *Lettres Choies de Feu Monsieur Gui Patin...*, La Haye : Adrien Moietiens, 1683
- Claude Sarrau, *Claudii Sarravii,... Epistolae, opus posthumum...*, Arausioni, 1659

#### **Études**

- Joy Kleinstuber, *Tanneguy Le Fèvre (1615-1672). A Study in Classical Scholarship*, Ph.D. thesis, Trinity College, Dublin, 1988